



Bulletin Veille Europe n°88 Juin 2019

Sommaire

Institutions de l'UE.....	3
Conseil européen / Résultats du Conseil européen du 30 juin au 2 juillet.....	3
Conseil de l'UE / Réunion du 6 et 7 juin.....	3
Conseil de l'UE / Adoption des modifications du règlement « Codes des visas ».....	4
Conseil de l'UE / Règlement sur le réseau européen d'officiers de liaison Immigration.....	4
Conseil de l'UE / Nouvelle note interne sur les arrangements temporaires de débarquement.....	5
Commission européenne / Proposition de budget pour 2020.....	5
Commission européenne / Rapport sur la charte des droits fondamentaux de l'UE, dix ans plus tard.....	6
Commission européenne / Publication du rapport du Réseau européen sur la migration 2018.....	6
Agences et organes de l'UE.....	6
EASO / Rapport d'information sur la Côte d'Ivoire.....	6
EASO / Rapport sur la situation sécuritaire en Afghanistan.....	6
EASO / Nina Gregori, nouvelle directrice de l'EASO.....	7
EASO / Rapport méthodologique sur la rédaction et le référencement des rapports d'informations sur les pays d'origine.....	7
EASO / Rapport annuel sur la situation de l'asile en UE+ en 2018.....	7
FRA / Rapport sur les droits fondamentaux 2019.....	7
FRA / Rapport sur la nécessité de protéger les enfants migrants.....	8
FRA / Mise à jour de la situation des opérations de sauvetage en mer méditerranée.....	8
Institutions européennes.....	8
Conseil de l'Europe / Recommandations de la Haut-Commissaire aux droits de l'Homme sur le sauvetage des migrants en mer et la protection de leur droits.....	8
OCDE / Note d'informations sur les données migratoires.....	9
Organisations des Nations unies.....	9
OIM / Europe : plus de 21.000 migrants et réfugiés arrivés par la Méditerranée depuis janvier.....	9
OIM / Rapport sur les enfants migrants disparus.....	9
HCR / Recommandations pour la présidence de la Finlande du Conseil de l'Europe.....	10
HCR / Le Haut-Commissariat aux réfugiés exhorte l'Italie à reconsidérer le décret relatif au sauvetage en Mer Méditerranée.....	10
HCR / Rapport sur les tendances mondiales 2018.....	10
HCR / La générosité des Africains envers les réfugiés ne doit pas être considérée comme acquise.....	10
HCR / Le premier Forum mondial sur les réfugiés.....	11
HCR / Le HCR a besoin de 210 millions de dollars pour aider migrants et réfugiés victimes d'abus.....	11
HCDH / La Haut-Commissaire aux droits de l'Homme dénonce les conditions de détention des migrants en Libye.....	11
UNESCO / Les enseignants peu préparés face aux élèves migrants et réfugiés souffrance de traumatismes.....	11

Organisations de la société civile	12
Associations françaises / Rapport sur les centres de rétention administrative	12
Forum réfugiés-Cosi / Rapport annuel – Etat des lieux de l’asile en France et en Europe.....	12
Amnesty International / La solidarité prise pour cible dans le nord de la France	13
ENS / Rapport sur la prise en charge de l’apatridie dans le cadre de la réponse aux réfugiés	13
CIRE / Rapport sur l’externalisation des politiques européennes en matière de migration	13
AITIMA / Communiqué sur le retour des demandeurs d’asile de l’Allemagne vers la Grèce	13
Focus nationaux	14
Allemagne / Adoption d’une nouvelle loi impactant la politique de retour	14
Italie / Nouveau décret-loi remettant en cause les missions de sauvetage des ONG en Méditerranée centrale.....	14
Suède / Elargissement du bénéfice de la réunification familiale.....	14

Institutions de l'UE

Conseil européen / Résultats du Conseil européen du 30 juin au 2 juillet

Le Conseil européen s'est accordé sur plusieurs candidats dans le cadre du renouvellement des institutions de l'Union européenne :

- Ursula von der Leyen (actuelle ministre allemande de la Défense) comme présidente de la Commission européenne
- Charles Michel (Ancien premier ministre belge) comme président du Conseil européen
- Josep Borrell (actuel ministre espagnol des affaires étrangères) comme Haut représentant pour l'Union des Affaires étrangères et de la sécurité
- Christine Lagarde (actuelle directrice générale du FMI) pour la présidence de la Banque centrale européenne.

Selon le Traité de Lisbonne, le président de la Commission européenne est choisi par le Conseil européen, mais il doit prendre en compte les résultats des élections européennes dans leur choix. En 2014, le système « Spitzenkandidaten », qui établit que le candidat du parti arrivé en tête lors des élections européennes sera le prochain président de la Commission européenne, s'était appliqué pour nommer Jean-Claude Juncker. Cependant, les États membres, notamment la France et l'Allemagne, sont en désaccord sur le système d'élection et le candidat à soutenir. Le choix du président et du collègue qui composera la Commission européenne devra dans tous les cas être validé par le Parlement européen pour une prise de fonction fin octobre 2019. Lors de la deuxième session plénière du 15 au 19 juillet, le Parlement devra se prononcer sur cette proposition par un vote à la majorité absolue. Sans majorité, le Conseil européen devra à la majorité qualifiée proposer un autre candidat dans un délai d'un mois.

Pour en savoir plus

Note : [https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/ATAG/2019/631758/EPRS_ATA\(2019\)631758_EN.pdf](https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/ATAG/2019/631758/EPRS_ATA(2019)631758_EN.pdf)

Conseil de l'UE / Réunion du 6 et 7 juin

Le 6 et 7 juin s'est déroulé le Conseil Justice et affaires intérieures. Les ministres ont échangé sur l'avenir de la politique de l'UE en matière de migration et d'asile. L'OIM et le HCR ont été invités à échanger sur les migrations au niveau mondial.

En outre, le Conseil est parvenu à une orientation générale partielle sur la proposition de refonte de la directive Retour. Elle porte sur tous les aspects de la révision proposée par la Commission européenne à l'exception de la procédure à la frontière pour les retours (liée à la procédure à la frontière « asile » encore en cours d'examen par le Conseil). La position de négociation partielle comprend :

- L'obligation d'adopter une décision de retour en même temps qu'une décision mettant fin à un séjour régulier (y compris refus de protection internationale) ou peu de temps après celle-ci ;
- L'obligation de coopération pour les personnes faisant l'objet d'une procédure de retour, et mesures en cas de non-coopération ;
- Obligation de mise en place de programmes spécifiques en matière de retour volontaire ;
- Liste commune de critères pour définir le risque de fuite ;
- La possibilité de placer en rétention un ressortissant de pays tiers s'il présente un risque à l'ordre public, la sécurité nationale ou publique ;
- Possibilité de procéder au retour d'un ressortissant d'un pays tiers vers un pays tiers sûr, en dernier ressort et lorsqu'une série de garanties sont fournies.

Le Conseil est également parvenu à des orientations générales partielles concernant trois propositions relatives au cadre financier pluriannuel pour la période 2021-2027 : sur le Fonds Asile et Migration, l'instrument de soutien financier dans le domaine de la gestion des frontières et des visas, et le Fonds pour la sécurité intérieure.

« D'une manière générale, les trois positions de négociation du Conseil étendent la portée du soutien initialement proposé par la Commission pour les domaines d'action concernés. La liste des actions et mesures pouvant bénéficier de ce soutien a été améliorée et certains pourcentages limitatifs ont été soit supprimés soit augmentés. Il est proposé que les priorités importantes telles que les projets menés dans les pays tiers en vue de faire face à la forte pression migratoire, la lutte contre la cybercriminalité ainsi que l'interopérabilité des systèmes informatiques bénéficient d'un taux de cofinancement plus élevé. »

Ces orientations générales partielles serviront de base aux négociations qui seront menées avec le Parlement européen.

Pour en savoir plus

Note d'information : <https://www.consilium.europa.eu//media/39566/190605-jha-background-fr.pdf>

Communiqué : <https://www.consilium.europa.eu/fr/meetings/jha/2019/06/06-07/>

Orientation directive Retour : <https://www.consilium.europa.eu/fr/press/press-releases/2019/06/07/migration-policy-council-agrees-partial-negotiating-position-on-return-directive/>

Orientation cadre financier : <https://www.consilium.europa.eu/fr/press/press-releases/2019/06/07/funding-for-migration-border-and-security-policies-council-agrees-its-position/>

Conseil de l'UE / Adoption des modifications du règlement « Codes des visas »

Le 6 juin, le Conseil a adopté les modifications au règlement « Code des visas » afin d'améliorer les conditions pour les voyageurs en règle, couvrir les coûts de traitement par une augmentation des droits de visas (80€), et renforcer les outils relatifs à la réadmission des ressortissants de pays tiers en situation irrégulière.

La Commission évaluera régulièrement la coopération des pays tiers en matière de réadmission. Lorsqu'un pays ne coopère pas, la Commission proposera au Conseil d'adopter une décision d'exécution appliquant des mesures restrictives spécifiques en matière de visas liées au traitement des visas et, par la suite, aux droits de visa.

À l'inverse, s'il s'avère qu'un pays coopère en matière de réadmission, la Commission pourra proposer au Conseil d'adopter une décision d'exécution prévoyant une réduction des droits de visa, une réduction du délai à statuer sur les demandes de visa ou un allongement de la durée de validité des visas à entrées multiples.

Pour en savoir plus

Communiqué : <https://www.consilium.europa.eu/fr/press/press-releases/2019/06/06/visa-policy-eu-updates-rules-to-facilitate-legitimate-travel-and-fight-illegal-migration/>

Conseil de l'UE / Règlement sur le réseau européen d'officiers de liaison Immigration

Le Conseil a adopté le 14 juin un règlement pour améliorer le fonctionnement du réseau européen d'officiers de liaison « immigration ». Les nouvelles règles prévoient :

- un comité directeur au niveau de l'UE afin de renforcer la gestion du réseau et la coordination des officiers de liaison "Immigration", tout en maintenant la compétence des autorités qui procèdent au déploiement, de façon à garantir l'efficacité et des canaux de communication clairs
- le renforcement du rôle des officiers de liaison dans la lutte contre le trafic de migrants

- les officiers de liaison collecteront des informations afin d'aider les pays tiers à empêcher les flux migratoires illégaux et de soutenir la gestion des frontières extérieures de l'UE
- les officiers de liaison pourraient également assister les États membres dans la facilitation des retours des ressortissants de pays tiers en séjour irrégulier
- des fonds seront mis à disposition pour soutenir les activités des officiers de liaison "Immigration", ces fonds étant alloués en accord avec le comité directeur

Pour en savoir plus

Communiqué : <https://www.consilium.europa.eu/fr/press/press-releases/2019/06/14/immigration-liaison-officers-council-adopts-new-rules-to-improve-coordination/>

Conseil de l'UE / Nouvelle note interne sur les arrangements temporaires de débarquement

La Présidence roumaine a présenté le 12 juin 2019 un document de travail intitulé « directives générales sur des arrangement temporaires de débarquement ». Ce document a été établi suite à plusieurs réunion au sein du Conseil de l'UE depuis le début de l'année 2019 et se base sur les « bonnes pratiques utilisés dans les précédents cas de débarquement, et s'appuie sur le rôle de coordination de la Commission et le soutien des agences compétentes ».

Ce cadre est de nature temporaire et la participation des Etats membres est volontaire. L'objectif présenté de ces directives est de « rationaliser la gestion des débarquements » tout en s'intégrant dans un cadre légal national, européen et international. Ces arrangements temporaires ne libèrent pas les Etats membres de leurs obligations légales existantes ou ne les modifient pas. Ils sont développés en parallèle et sans préjudice à la réforme en cours du régime d'asile européen commun et en particulier au règlement Dublin.

Pour en savoir plus

Note : <http://www.statewatch.org/news/2019/jun/eu-council-wk-guidelines-on-temporary-arrangement-disembarkation.pdf>

Commission européenne / Proposition de budget pour 2020

La Commission européenne a proposé le 5 juin le budget de l'UE en 2020 de 168,3 milliards d'€, qui s'axera sur le renforcement de l'économie européenne, de la solidarité et la sécurité dans l'Union et au-delà. Ci-dessous les propositions de la Commission relatives aux questions migratoires :

- 420,6 millions € (+34,6 % par rapport à 2019) en faveur de l'Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes (Frontex), à la suite de l'accord dégagé en mars 2019 par le Parlement européen et le Conseil en vue de la mise en place d'un corps permanent de 10 000 garde-frontières d'ici à 2027;
- 560 millions € pour les personnes dans le besoin en Syrie ainsi que pour les réfugiés et leurs communautés d'accueil dans la région. Il s'agit de la réponse budgétaire à un engagement pris lors de la conférence de Bruxelles III sur l'avenir de la Syrie en 2019 (le budget de l'UE pour 2019 prévoit déjà 2,01 milliards € de financements en faveur de la Syrie);
- la poursuite du soutien du développement du système d'entrée/sortie, du système européen d'information et d'autorisation concernant les voyages, de la version modernisée du système d'information Schengen et du Fonds européen pour le développement durable, l'objectif global étant d'améliorer l'interopérabilité des systèmes d'information de l'Union afin de préserver la sécurité de ses citoyens.

Pour en savoir plus

Communiqué : http://europa.eu/rapid/press-release_IP-19-2809_fr.htm

Commission européenne / Rapport sur la charte des droits fondamentaux de l'UE, dix ans plus tard

La Commission a publié le 5 juin son rapport annuel sur la manière dont les instruments de l'UE et les Etats membre ont appliqué la charte des droits fondamentaux pour cette dixième année d'anniversaire de la charte. À cette occasion, la Commission publie également les résultats d'une enquête Eurobaromètre sur la connaissance qu'ont les citoyens de la charte. Grâce à la charte, une culture des droits fondamentaux s'est développée dans les travaux des institutions de l'UE au cours des dix dernières années. Toutefois, la charte n'est pas encore pleinement mise en œuvre à tous les niveaux et elle reste mal connue.

Pour en savoir plus

Communiqué : http://europa.eu/rapid/press-release_IP-19-2790_fr.htm

Enquête eurobaromètre:

<http://ec.europa.eu/commfrontoffice/publicopinion/index.cfm/survey/getsurveydetail/general/doChangeLocale/locale/fr/curEvent/survey.getsurveydetail/instruments/special/surveyky/2222/>

Commission européenne / Publication du rapport du Réseau européen sur la migration 2018

La Commission européenne, par le biais du Réseau européen sur la migration, a publié son rapport 2018 sur les politiques migratoires et d'asile en UE. Le rapport détaille notamment les développements en matière de migration légale et de mobilité, de protection internationale, de MNA et autres groupes vulnérables, d'intégration, d'apatridie, de gestion des frontières, de l'espace Schengen et des visas, de la lutte contre le trafic de migrants, de la traite des êtres humains et de retour (incluant des données).

Pour en savoir plus

Rapport : https://ec.europa.eu/home-affairs/sites/homeaffairs/files/docs/pages/00_arm2018_synthesis_report_final_en.pdf

Agences et organes de l'UE

EASO / Rapport d'information sur la Côte d'Ivoire

L'EASO publie un rapport d'information sur la Côte d'Ivoire en tant que pays d'origine des demandeurs d'asile. Le rapport fournit des informations clés sur le contexte national alors qu'entre décembre 2016 et avril 2019, plus de 27 000 Ivoiriens ont déposé une demande d'asile en UE+. Le rapport détaille la situation géographique, démographique, les groupes ethniques et religieux, l'émergence du concept d'*ivoirité*, l'historique des récents conflits nationaux (2002-2007 et 2010-2011), la situation sécuritaire dans l'ouest du pays, ainsi que sur des enjeux de défense des droits humains (population LGBTI, violences basées sur le genre, trafic d'êtres humains).

Pour en savoir plus

Rapport : <https://www.easo.europa.eu/news-events/easo-publishes-country-origin-information-coi-report-cote-divoire>

EASO / Rapport sur la situation sécuritaire en Afghanistan

L'EASO publie la cinquième mise à jour de son rapport sur la situation sécuritaire en Afghanistan. Le rapport détaille les acteurs du conflit, les tendances des confrontations armées, l'impact des violences sur la population civile, et la situation géographique de la situation sécuritaire.

Pour en savoir plus

Rapport : <https://www.easo.europa.eu/news-events/afghanistan-security-situation>

EASO / Nina Gregori, nouvelle directrice de l'EASO

Le 16 juin 2019, Nina Gregori a pris ses fonctions comme nouvelle directrice exécutive de l'EASO, le bureau européen d'appui en matière d'asile basé à Malte. Originaire de Slovénie, elle était Directrice générale en charge de l'asile, de la migration, de l'intégration, des affaires administratives internes et de la naturalisation au Ministère de l'Intérieur slovène. Madame Gregori a été sélectionnée le 18 Février 2019 par le Comité de direction de l'EASO, et prend la suite de Jamil Addou, Directeur exécutif par intérim en fonction depuis le 6 juin 2018.

Pour en savoir plus

Communiqué : <https://www.easo.europa.eu/news-events/nina-gregori-takes-duties-executive-director-easo>

EASO / Rapport méthodologique sur la rédaction et le référencement des rapports d'informations sur les pays d'origine

L'EASO a publié une mise à jour du rapport de méthodologie de l'élaboration des rapports d'informations sur les pays d'origine. Les rapports d'informations de l'EASO sur les pays d'origine sont élaborés sur la base de cette méthodologie. Elle constitue un code de conduite pour les participants à chaque phase de la production des rapports.

Pour en savoir plus

Rapport : <https://www.easo.europa.eu/news-events/easo-publishes-updated-country-origin-information-coi-report-methodology-writing>

EASO / Rapport annuel sur la situation de l'asile en UE+ en 2018

Les demandes d'asile dans l'UE + ont diminué pour la troisième année consécutive en 2018, revenant aux niveaux d'avant la crise. Malgré une augmentation du nombre de candidatures au cours des cinq premiers mois de 2019, il est encore trop tôt pour indiquer un changement important à long terme des tendances récentes.

Le 24 juin 2019, le Bureau européen d'appui en matière d'asile (BEAE) a publié son rapport annuel 2018 sur la situation de l'asile dans l'UE + à Bruxelles. Ce rapport est une publication de référence qui vise à fournir un aperçu complet de la situation de l'asile dans l'Union européenne et le fonctionnement pratique du régime d'asile européen commun (RAEC).

Pour en savoir plus

Communiqué de presse en français : <https://www.easo.europa.eu/file/11-2019-pr-easo-ar-frpdf>

Rapport en anglais : <https://www.easo.europa.eu/sites/default/files/key-findings-AR2018.pdf>

Résumé en français : <https://www.easo.europa.eu/sites/default/files/ar-es-2018-fr.pdf>

Annexe: <https://www.easo.europa.eu/sites/default/files/AR-2018-Annex-1.pdf>

FRA / Rapport sur les droits fondamentaux 2019

L'année 2018 a été marquée à la fois par des avancées et des régressions en matière de protection des droits fondamentaux. Le rapport sur les droits fondamentaux 2019 de la FRA examine les principales évolutions dans ce domaine, en recensant les progrès accomplis et les sujets de préoccupation persistants. La seconde publication expose les avis de la FRA sur les principales évolutions dans les domaines thématiques couverts ainsi qu'un résumé des éléments factuels qui étayent ces avis.

Pour en savoir plus

Rapport : <https://fra.europa.eu/en/publications-and-resources/publications/annual-reports/fundamental-rights-2019>

Opinions : https://fra.europa.eu/sites/default/files/fra_uploads/fra-2019-fundamental-rights-report-2019-opinions_fr.pdf

FRA / Rapport sur la nécessité de protéger les enfants migrants

Près d'un quart des victimes de la traite d'êtres humains enregistrées dans l'UE sont des enfants. Les enfants victimes de la traite qui sont ressortissants de l'UE sont deux fois plus nombreux que ceux issus de pays tiers, les filles étant particulièrement visées. Un nouveau guide élaboré par la FRA suggère 10 façons de protéger les enfants qui se déplacent dans des États membres de l'UE sans protection parentale. Ce guide sur la protection des enfants examine la situation des enfants privés de protection parentale dans des États membres de l'UE autres que le leur. Il couvre la situation de tous les enfants qui ont besoin de protection, en particulier ceux qui sont victimes de la traite.

Pour en savoir plus

Rapport : <https://fra.europa.eu/en/publication/2019/child-anti-trafficking-guide>

FRA / Mise à jour de la situation des opérations de sauvetage en mer méditerranée

L'Agence de l'UE pour les droits fondamentaux publie une mise à jour de la situation des opérations de sauvetage en mer Méditerranée. Le FRA indique les ONGs et leurs dispositifs (avions, navires) encore présents et/ou opérationnels en mer Méditerranée et ceux impactés par des procédures judiciaires. En 2018, plus de six personnes sont décédées par jour en moyenne. Cette année a été marquée par une restriction des opérations de sauvetage par les États membres.

Pour en savoir plus

Communiqué : <https://fra.europa.eu/en/publication/2019/2019-update-ngos-sar-activities>

Mise à jour : <https://fra.europa.eu/en/news/2019/ngo-search-and-rescue-mediterranean-state-play>

Institutions européennes

Conseil de l'Europe / Recommandations de la Haut-Commissaire aux droits de l'Homme sur le sauvetage des migrants en mer et la protection de leur droits

Le 18 juin, Dunja Mijatović, la Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe, publie une série de recommandations qui soulignent les lacunes de l'approche des États européens concernant les migrations en mer Méditerranée et vise à aider les États membres à la revoir dans le respect des normes relatives aux droits de l'homme.

« Plusieurs États ont adopté des lois, des politiques et des pratiques qui vont à l'encontre de leurs obligations légales de mener des opérations de recherche et de sauvetage effectives, d'assurer le débarquement rapide et en lieu sûr des personnes secourues ainsi que leur prise en charge, et de veiller à la prévention de la torture et des traitements inhumains ou dégradants », a affirmé la Commissaire.

Les recommandations s'articulent autour de cinq grands domaines : la coordination effective des opérations de recherche et de sauvetage, le débarquement sûr et rapide des personnes secourues, la coopération efficace avec les ONG, la prévention des violations des droits de l'homme lors de la collaboration avec des pays tiers, et des voies d'accès vers l'Europe sûres et légales.

Pour en savoir plus

Communiqué : https://www.coe.int/fr/web/commissioner/view/-/asset_publisher/ugj3i6qSEkhZ/content/council-of-europe-member-states-must-assume-more-responsibility-for-rescuing-migrants-at-sea-and-protecting-their-rights?_101_INSTANCE_ugj3i6qSEkhZ_languageId=fr_FR

Recommandations : <https://rm.coe.int/lives-saved-rights-protected-bridging-the-protection-gap-for-refugees-/168094eb87>

OCDE / Note d'informations sur les données migratoires

L'OCDE, avec le soutien de l'Agence française de développement (AFD), a développé ces dernières années une base de données sur les immigrés dans les pays de l'OCDE (DIOC) qui compile des statistiques sur les effectifs de migrants par pays de naissance. Cette note présente la dernière mise à jour de ces données pour 2015/16, laquelle révèle des faits inédits et porte un éclairage nouveau sur certaines tendances structurelles avérées dans les éditions précédentes.

Pour en savoir plus

Rapport : http://www.europeanmigrationlaw.eu/documents/OCDE-Nouveaux_immigres-2000_2015.pdf

Organisations des Nations unies

OIM / Europe : plus de 21.000 migrants et réfugiés arrivés par la Méditerranée depuis janvier

Selon l'OIM, 21 031 migrants sont entrés en Europe par la voie maritime depuis janvier 2019. Les arrivées en Espagne et en Grèce représentent 85% des arrivées. La Grèce a surpassé l'Espagne comme première pays d'entrée par la Méditerranée. La route de la Méditerranée centrale (Italie et Malte) reste la plus meurtrière.

Pour en savoir plus

Communiqué : <https://news.un.org/fr/story/2019/05/1044671>

OIM / Rapport sur les enfants migrants disparus

Etant donné le nombre croissant d'enfants qui entreprennent des voyages dangereux et souvent mortels, le 4ème volume du rapport de l'OIM "Fatal Journeys" se concentre sur le thème spécifique des enfants migrants disparus. Depuis 2014, l'OIM a recensé plus de 32 000 décès et disparitions au cours du voyage migratoire dans le monde. Le nombre réel de décès de migrants est inconnu car de nombreux décès ne sont pas enregistrés.

Les données sur les décès et les disparitions d'enfants migrants disparus tendent à être encore plus limitées. Selon le projet des migrants disparus de l'OIM, près de 1 600 enfants ont été déclarés morts ou disparus depuis 2014. Ce rapport explique pourquoi il est souvent difficile de trouver des données sur les migrants disparus ventilées par âge. Il explore les mesures qui pourraient être prises pour améliorer les données sur les enfants migrants disparus, et pour contribuer à améliorer les options politiques et à prévenir ces tragédies.

Le rapport est une contribution aux efforts conjoints de l'UNICEF, du HCR, de l'OIM, d'Eurostat et de l'OCDE pour améliorer les données sur les enfants migrants et réfugiés.

Pour en savoir plus

Rapport : http://www.europeanmigrationlaw.eu/documents/IOM-Fatal_Journeys-Volume4-MissingMigrantChildren.pdf

HCR / Recommandations pour la présidence de la Finlande du Conseil de l'Europe

La Finlande présidera le Conseil de l'UE à partir de juillet 2019 pour 6 mois. A cette occasion, le HCR a publié ses recommandations à l'intention des autorités finlandaises à une période charnière pour l'Union européenne suite aux élections européennes, la formation de la nouvelle Commission européenne, la négociation du cadre financier pluriannuel, et du régime d'asile européen commun.

Pour en savoir plus

Rapport : <https://www.refworld.org/docid/5ce656077.html>

HCR / Le Haut-Commissariat aux réfugiés exhorte l'Italie à reconsidérer le décret relatif au sauvetage en Mer Méditerranée

Le récent décret adopté par le gouvernement italien contient plusieurs dispositions concernant les réfugiés et les migrants, y compris le paiement d'amendes par les navires d'ONG engagés à sauver des vies humaines en mer. Le HCR rappelle que le sauvetage est non seulement un impératif humanitaire mais aussi une obligation en vertu du droit international. Aucun navire et capitaine ne devrait être passible d'une amende s'il vient en aide à des bateaux en détresse et si des pertes en vies humaines sont imminentes.

Pour en savoir plus

Communiqué : <https://www.unhcr.org/fr/news/press/2019/6/5d022b7da/hcr-exhorte-litalie-reconsiderer-decret-propose-sauvetage-mer-mediterranee.html>

HCR / Rapport sur les tendances mondiales 2018

Le HCR a publié les premiers chiffres de son rapport annuel sur les déplacements forcés, qui atteint 70,8 millions en 2018, un niveau jamais atteint. Trois principaux groupes sont distingués :

- 25,9 millions de réfugiés, soit 500 000 de plus qu'en 2017, incluant 5,5 millions de réfugiés de Palestine sous la responsabilité de l'UNRWA
- 3,5 millions de demandeurs d'asile
- 41,3 millions de déplacés internes.

En 2018, 92 400 personnes ont pu être réinstallées, soit moins de 7% des personnes en attente d'une réinstallation.

Pour en savoir plus

Communiqué : <https://www.unhcr.org/fr-fr/news/press/2019/6/5d08a9954/nombre-personnes-deracinees-travers-monde-depasse-70-millions-chef-hcr.html>

Rapport: <https://www.unhcr.org/globaltrends2018/>

HCR / La générosité des Africains envers les réfugiés ne doit pas être considérée comme acquise

Le HCR appelle la communauté internationale à ne pas prendre la générosité des Africains envers les réfugiés pour acquis. A la fois « le théâtre et le leader humanitaire », de nombreux pays du continent africain défendent des politiques progressistes à l'égard des réfugiés selon le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés. Ce dernier a appelé le Conseil de sécurité à redoubler d'efforts politique pour trouver des solutions aux problèmes liés aux réfugiés, aux migrations et aux développements.

Pour en savoir plus

Communiqué : <https://news.un.org/fr/story/2019/06/1046251>

HCR / Le premier Forum mondial sur les réfugiés

Le HCR a annoncé la tenue du premier Forum mondial sur les réfugiés les 17 et 18 décembre 2019 à Genève. Cet événement sera conjointement convoqué par la Turquie, l'Allemagne, l'Éthiopie et le Costa Rica. Le Forum découle du nouveau Pacte mondial sur les réfugiés approuvé par l'Assemblée générale des Nations Unies en décembre 2018 et constitue l'un des éléments de sa mise en œuvre. Le Forum mondial sur les réfugiés représente une occasion unique pour les États et d'autres intervenants de se réunir et d'annoncer de nouvelles mesures audacieuses qu'ils prendront pour alléger la pression qui pèse sur les pays d'accueil, pour renforcer l'autonomie des réfugiés et pour trouver des solutions durables.

Pour en savoir plus

Communiqué : <https://www.unhcr.org/fr/news/press/2019/6/5d10e593a/hcr-tiendra-premier-forum-mondial-refugies.html>

HCR / Le HCR a besoin de 210 millions de dollars pour aider migrants et réfugiés victimes d'abus

Un appel de fonds a été lancé par le HCR pour aider et protéger les migrants et réfugiés et qui traversent l'Afrique subsaharienne et l'Afrique du Nord en direction de l'Europe, victimes de trafiquants ou de passeurs et subissant de terribles violations des droits humains. Cet appel vise à appuyer un programme qui offre des alternatives aux voyages dangereux dans les premiers pays d'asile et apporte une assistance humanitaire et un soutien accru aux survivants des violations et abus des droits humains. Selon le HCR, il est nécessaire de redoubler d'efforts pour développer des voies complémentaires permettant aux réfugiés de trouver des solutions, notamment par un accès plus efficace aux procédures de réunification des familles.

Pour en savoir plus

Communiqué : <https://news.un.org/fr/story/2019/06/1046431>

HCDH / La Haut-Commissariat aux droits de l'Homme dénonce les conditions de détention des migrants en Libye

Le 7 juin, HCR a renouvelé son appel sur les conditions de détention des migrants en Libye. Au total, plus de 2 300 personnes ont été arrêtées jusqu'à présent au large des côtes libyennes et placées dans des centres de détention. La visite de la Haut-Commissaire Michelle Bachelet fait état d'une malnutrition extrême des détenus, y compris d'enfants, de décès de maladies contagieuses, de traitements inhumains et dégradants voire de tortures. En outre, la visite fait état de disparitions et de traite d'êtres humains après que des personnes aient été interceptées en mer par les garde-côtes libyens.

Pour en savoir plus

Communiqué : <https://news.un.org/fr/story/2019/06/1045051>

UNESCO / Les enseignants peu préparés face aux élèves migrants et réfugiés souffrance de traumatismes

L'UNESCO publie un rapport pointant la difficulté d'enseigner à des enfants souffrant de traumatismes, comme les enfants migrants et réfugiés en âge d'aller à l'école, dont le nombre a augmenté de 26% depuis 2000. Le rapport appelle à une meilleure formation des enseignants afin de fournir un soutien psychosocial aux enfants ayant vécu des événements traumatisants. Les recommandations principales sont les suivantes :

- Les contextes d'apprentissage doivent être sûrs, stimulants et adaptés.

- Les enseignants qui travaillent avec des élèves migrants et réfugiés ayant subi un traumatisme font face à des difficultés particulières et ont besoin d'une formation adaptée.
- Les interventions psychosociales nécessitent une coopération entre les services d'éducation, de santé et de protection sociale.
- Les interventions sociales et psychologiques doivent tenir compte de la culture et être adaptées au contexte. Elles devraient également être menées par le biais d'activités parascolaires.
- L'implication de la communauté et des parents doit être encouragée.

Pour en savoir plus

Communiqué : <https://news.un.org/fr/news/topic/migrants-and-refugees>

Organisations de la société civile

Associations françaises / Rapport sur les centres de rétention administrative

Travaillant ensemble depuis début 2010, les cinq associations : ASSFAM, La Cimade, Forum réfugiés, France terre d'asile et l'Ordre de Malte France, présentent ensemble chaque année un bilan de leur partage d'expérience sur la réalité de la rétention administrative des étrangers en France.

Pour en savoir plus

Rapport : <https://www.forumrefugies.org/s-informer/publications/rapports/288-rapport-annuel-sur-la-retention-administrative>

Forum réfugiés-Cosi / Rapport annuel – Etat des lieux de l'asile en France et en Europe

Le 20 juin 2019, Forum réfugiés-Cosi publie pour la dix-neuvième année consécutive son État des lieux sur l'asile.

S'attachant aux faits et aux thèmes les plus significatifs, il décrit et analyse les modalités d'accueil des personnes qui fuient leur pays, les moyens qui sont affectés à cet accueil et le niveau de protection qui leur est accordé. Il propose également un aperçu de la situation géopolitique de certaines régions du monde d'où sont originaires un nombre important de demandeurs d'asile.

Le rapport intègre les contributions de 24 experts, corédacteurs de l'ouvrage. Avec ses 356 pages intégrant des tableaux et annexes, il constitue un outil d'information et de travail indispensable pour les spécialistes comme pour le public sensibilisé à la question de l'asile et de la protection des réfugiés.

Après un premier chapitre consacré à la situation qui prévaut dans plusieurs pays d'origine des demandeurs d'asile, l'ouvrage présente dans un deuxième chapitre l'évolution des dossiers européens depuis la gestion des frontières et de l'accès au territoire jusqu'à un état des lieux du régime d'asile européen commun (RAEC). On trouvera également une analyse de la jurisprudence européenne relative à l'asile.

Consacré à la France, le troisième chapitre analyse les données statistiques de l'accès à la procédure d'asile sur le territoire, à la frontière et dans les lieux de privation de liberté, de l'instruction des demandes d'asile, de l'intégration des bénéficiaires d'une protection internationale et pointe les améliorations et les insuffisances du système d'accueil. L'actualité jurisprudentielle est également détaillée.

Des enjeux transversaux sont traités dans un dernier chapitre consacré à trois dossiers thématiques : les routes migratoires, les mineurs non accompagnés et la demande d'asile, et les changements apportés par la loi Asile immigration du 10 septembre 2018 en matière d'asile.

Pour en savoir plus

Rapport annuel 2019 : <https://www.forumrefugies.org/s-informer/publications/rapports/330-le-rapport-annuel-2019-sur-l-asile-en-france-et-en-europe>

Amnesty International / La solidarité prise pour cible dans le nord de la France

Ce rapport décrit la situation difficile d'une catégorie particulière de défenseurs des droits humains: celles et ceux qui, individuellement ou collectivement, fournissent une aide humanitaire aux personnes en mouvement et militent pour le respect des droits de ces personnes à Calais et Grande-Synthe, dans le nord de la France.

Pour en savoir plus

Rapport : <https://www.amnesty.org/download/Documents/EUR2103562019FRENCH.PDF>

ENS / Rapport sur la prise en charge de l'apatridie dans le cadre de la réponse aux réfugiés

Ce nouveau rapport du Réseau européen sur l'apatridie (European Network on Statelessness), réalisé en partenariat avec l'Institut sur l'apatridie et l'inclusion, met en lumière l'enjeu de l'apatridie dans la cadre des politiques d'asile et d'accueil des réfugiés en Europe. Plusieurs recommandations sont proposées à l'issue du rapport.

Pour en savoir plus

Rapport : https://statelessjourneys.org/resources/addressing-statelessness-in-europes-refugee-response/?mc_cid=3f48bc973e&mc_eid=%5bUNIQID%5d&mc_cid=d17bbd8ff6&mc_eid=c2dfcb2b36

CIRE / Rapport sur l'externalisation des politiques européennes en matière de migration

Le CIRÉ a réalisé dans le cadre du projet EPIM la publication "L'externalisation des politiques européennes en matière de migration: échanges de vue entre la société civile, les décideurs politiques et le monde académique". Cette publication vise à dénoncer les politiques migratoires européennes d'externalisation du contrôle des frontières. Quelles sont les mesures d'externalisation mises en œuvre par l'Union européenne afin de retenir les migrants le plus loin possible de ses frontières ? Avec quels pays tiers l'Union européenne négocie-t-elle, et quel est le contrôle démocratique et parlementaire sur ces accords ? Quelle est la réalité des hotspots et quelles sont les atteintes au droit d'asile et d'accueil?

Pour en savoir plus

Rapport : <https://www.cire.be/lexternalisation-des-politiques-europeennes-en-matiere-de-migration/>

AITIMA / Communiqué sur le retour des demandeurs d'asile de l'Allemagne vers la Grèce

L'ONG AITIMA a publié un communiqué sur la mise en œuvre des arrangements administratifs outrepassant le règlement Dublin et impactant les droits des demandeurs d'asile.

Pour en savoir plus

Communiqué : <http://www.aitima.gr/images/pdf/pressreleasearrangement.pdf>

Focus nationaux

Allemagne / Adoption d'une nouvelle loi impactant la politique de retour

Le Parlement allemand a adopté le 7 juin une nouvelle loi relative à la migration, incluant des mesures pour un « retour ordonné ». Contestée par des associations, la loi vise à faciliter l'expulsion des migrants sans titre de séjour vers leur pays d'origine, notamment par le biais d'un usage plus étendu de la rétention. De nouveaux motifs justifiant le placement en rétention ont été intégrés, notamment l'absence de coopération du demandeur d'asile dans la procédure d'éloignement.

Pour en savoir plus

Article ECRE : <https://www.ecre.org/germany-parliament-passes-orderly-return-law/>

Italie / Nouveau décret-loi remettant en cause les missions de sauvetage des ONG en Méditerranée centrale

Un nouveau décret-loi est entré en vigueur le 15 juin afin de renforcer les pouvoirs du ministère de l'Intérieur en matière d'immigration et vise à mettre fin aux missions de sauvetage des ONG en Méditerranée centrale. Les bateaux de sauvetage des ONG qui amènent des migrants secourus en Méditerranée dans des ports italiens sans autorisation encourent des amendes pouvant aller jusqu'à 50 000€.

Pour en savoir plus

Article : <https://www.infomigrants.net/en/post/17460/italy-to-fine-ngos-who-rescue-migrants-at-sea>

Suède / Elargissement du bénéfice de la réunification familiale

Le Parlement suédois a étendu la réunification familiale aux bénéficiaires de la protection subsidiaire, faisant écho à une décision de la Cour d'appel suédois qui signalait que l'interdiction de la réunification familiale était une violation de l'article 8 de la Convention européenne des droits de l'Homme qui assure le droit à la vie privée et familiale et protège l'intérêt supérieur de l'enfant.

Pour en savoir plus

Article : <http://www.asylumineurope.org/news/19-06-2019/sweden-parliament-extends-temporary-law>
